

AFFIRMATION SOLENELLE

Je soussigné, Marc-Olivier Moisan-Plante, analyste interne d'Union des consommateurs (UC), située au 7000 avenue du Parc, bureau 201, Montréal déclare solennellement ce qui suit :

1. J'ai préparé et rédigé un mémoire en collaboration avec Madame Viviane de Tilly dans le cadre du dossier R-3897-2014, «*Établissement d'un mécanisme de réglementation incitative assurant la réalisation de gains d'efficience par le distributeur et le transporteur d'électricité*»;
2. UC a déposée ce mémoire au dossier sous la cote C-UC-0016 et l'adopte comme sa preuve;
3. J'ai également préparé et rédigé en collaboration avec Madame Viviane de Tilly les réponses aux demande de renseignements de la Régie, pièces C-UC-0022 et C-UC-0035, les réponses à la demande de renseignements de HQDT, pièce C-UC-0024 et la réponse à la demande de renseignement de SE-AQLPA, pièce C-UC-0026;
4. UC a déposée ces documents au dossier et les adopte comme sa preuve;
5. Tous les faits allégués dans le mémoire et les réponses aux demandes de renseignements sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, le 21 septembre 2016



Marc-Olivier Moisan-Plante

Déclaré solennellement devant moi à Montréal
le 21 septembre 2016



Pierre-Michel Joseph
Commissaire à l'assermentation

